

AU SOMMAIRE

p.6



© COMECA

p.10



DOSSIER SPÉCIAL 10 ANS

p.11



© Guy Delahaye

p.12



p.13



© Iben Hopper



p.16

EN BREF

- 03 • Sur le(s) terrain(s)
- 04 • De nouvelles compétences

- 05 • La CAPI sur la toile
- 06 • La vitalité des acteurs économiques
- 09 • Favoriser le retour à l'emploi
- 10 • L'élaboration du budget

DOSSIER SPÉCIAL 10 ANS Tous Capisérois !

- 11 • Les Semaines Contemporaines
- 12 • L'Abatt'mobile
- 13 • Six spectacles à découvrir
- 14 • Un programme poétique...
- 15 • Tout savoir sur le dispositif MA RÉNO
- 16 • Les actus Transports et Mobilités

À VOS AGENDAS

- 18 • Toutes les dates
- 20 • Les travaux sur le territoire

CAPI
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

ICI L'AGGLO
est une publication
éditée par la CAPI.

Numéro 30
hiver 2016-2017

ISSN : 2104-5461

Communauté
d'Agglomération Porte de
l'Isère (CAPI)
17 av. du Bourg - BP 90952
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :
Jean Papadopoulos
Directrice de la Rédaction :
Yasmina Hattabi
Iconographie :
Aurélien Fremion
Rédaction, création
graphique, mise en page :
www.ligneovale.fr

Impression : Fouquet-
Simonet, Bourgoin-Jallieu
Crédit photos : service
communication de la
CAPI, Thierry Monchatre,
Christian Chevallier, X,
(autres mentions sur
les photos) Photo de
couverture : Tseytlin -
Fotolia.com



« Être jeune, c'est avoir l'avenir devant soi. »



La CAPI a 10 ans ! 2017 sera donc une année forte et symbolique. Une année d'anniversaire que nous célébrerons, avec la modestie que le contexte économique et budgétaire nous impose, à différentes occasions durant toute l'année et sans fête, tambour ni trompette.

10 ans, c'est jeune ! Malgré tout, cet anniversaire sera l'occasion de revenir et de faire le point sur notre histoire et sur notre parcours. Comme vous pourrez commencer à le découvrir dans ce numéro spécial de notre magazine.

En 10 ans, nous avons fait un bon bout de chemin ensemble. Notre agglomération est la 2^e puissance économique du département de l'Isère et la 8^e agglomération de la toute nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes. Notre territoire a, mieux que les autres, résisté à la crise et poursuivi son développement tout en faisant face à ses responsabilités, notamment budgétaires (désendettement, économies de fonctionnement...).

Nous sommes donc un territoire jeune et en développement. Être jeune, c'est avoir l'avenir devant soi. Notre objectif principal reste toujours de préserver et d'améliorer notre cadre de vie, de continuer à structurer notre territoire par la création d'équipements utiles tout en respectant les nécessaires équilibres territoriaux, de favoriser la création d'emplois pour nos habitants et de leur offrir des services de qualité.

Notre collectivité est riche de ses habitants, de ses acteurs économiques, de son cadre de vie et, surtout, d'une volonté d'avancer... Terre d'expérimentation avec la ville nouvelle, territoire plus riche de son capital humain que de son patrimoine historique, la CAPI s'est structurée avec cette envie d'exister et d'innover.

Je souhaite un bon anniversaire à tous les Capisérois ainsi qu'une très bonne année 2017 pleine de bonheur partagé, de réussite dans vos projets et de santé !



Jean PAPADOPULO,
Président de la CAPI,
Maire de Four



© CAPI/Julien Rodaix



Nord-Isère Durable

Le Forum Nord-Isère Durable s'est tenu le 13 décembre dernier à L'Isle d'Abeau. Il a rassemblé près de 150 acteurs du territoire, venus échanger leurs retours d'expériences dans le cadre d'ateliers thématiques pour construire le Nord-Isère Durable de demain. Ce même jour a été lancé officiellement MA RÉNO, le dispositif d'accompagnement des particuliers et des artisans pour la rénovation des logements privés (cf page 15). Un chèque d'aide aux travaux a été remis au premier habitant engagé, en présence du groupement d'artisans concernés.

UNIVERSITÉ POPULAIRE (UP)

Le cycle janvier-mars 2017 de l'Université Populaire a pour thème « Et l'humain dans tout ça ? » Plusieurs interventions sur ce thème, gratuites et ouvertes à tous (19 janvier / 2 et 9 février / 9, 16, 23 et 30 mars), assurées par des maîtres-conférenciers.

www.capi-agglo.fr



Le CAPI Raid 2017

Événement sportif et familial incontournable du territoire, le CAPI Raid se déroulera les 3 et 4 juin 2017, à Four et Vaulx-Milieu. Le CAPI Raid, c'est : du sport, du plaisir, de la découverte, de la convivialité ! Le top départ des inscriptions est lancé dès janvier 2017. Cap de relever de nouveau le défi ?

Renseignement et inscription à partir de janvier 2017 :
raid@capi38.fr - 06 20 10 31 81
www.capi-agglo.fr



Cherche toitures et actionnaires !



La société NID'énergies Centrales Villageoises SAS a signé ses statuts fin novembre 2016. Rassemblant des habitants, des collectivités et des associations du territoire Nord-Isère Durable, son but est de produire des énergies renouvelables localement et de favoriser les économies d'énergie. Son premier projet consiste à installer et exploiter des panneaux solaires photovoltaïques sur des toitures de propriétaires du territoire. NID'énergies recherche ainsi activement des propriétaires prêts à louer leur toiture pour poser les panneaux. Vous êtes un particulier, une entreprise, une collectivité, vous seriez prêt à louer votre toit, contactez NID'énergies.

La transition énergétique du territoire est engagée ; déjà une quarantaine d'actionnaires participe à l'aventure !

Christelle Claude : 06 31 37 53 99
nidenergies@centralesvillageoises.fr

Instructif...

L'édition 2017 des Semaines d'information sur la santé mentale aura lieu du 13 au 26 mars 2017 sur le thème « Santé mentale et travail ». Ces semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population. Conférences, ciné-débats, rencontres, autant de temps d'échanges gratuits, et ouverts à tous, pour venir parler du lien entre santé et travail.

www.capi-agglo.fr



Biennale 2017

Les mutations du travail... c'est la thématique de la dixième édition de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2017, qui se tiendra du 9 mars au 9 avril. Une Biennale fidèle à ses valeurs : destinée à tous les publics, ouverte sur le monde économique, attractive, dynamique et internationale. Professionnels, ne ratez pas le 26 janvier l'atelier sur le thème "Développez votre activité grâce au design", organisé par la CCI Nord-Isère, le Pôle Design Villefontaine, et la Cité du design, avec le soutien du Pôle Métropolitain.

www.biennale-design.com



Musiques de films en live

Rendez-vous le 29 janvier 2017 à 16 heures au Théâtre du Vellein pour un concert exceptionnel. Sous la direction de Laurent Pillot, les 80 musiciens de l'Orchestre Symphonique Rhône-Alpes Auvergne interpréteront les musiques de films de John Williams : Star Wars, Harry Potter, Jurassic Park, Les aventuriers de l'arche perdue, La liste de Schindler... Plein tarif : 25 euros (moins de 12 ans : 10 euros).

Billetterie en ligne : www.osyra.fr
Point de vente : Office du Tourisme CAPI au 04 74 93 47 50.

Sur le(s) terrain(s)

À LA RENCONTRE DES COMMUNES

C'était l'un de ses engagements et sa volonté : Jean Papadopulo rend régulièrement visite aux élus municipaux du territoire, commune par commune. Sa tournée réalisée en 2014 avait pour objectif de rappeler les missions de la CAPI et ses défis aux nouveaux élus. Aujourd'hui, (de novembre 2016 et à janvier 2017), le président de la CAPI repart visiter chaque commune, où il présente les nouvelles compétences communautaires, revient sur les mesures d'économies budgétaires, les principaux projets à venir... Et en profite bien sûr pour échanger avec les élus municipaux.

VISITES ÉCONOMIQUES

Dans le cadre de ses visites de terrain, Jean Papadopulo a visité l'entreprise Pathéon (leader dans la sous-traitance pharmaceutique), située à Bourgoin-Jallieu, le 24 novembre dernier. Il a participé au SIMI le 1^{er} décembre à Paris (Salon de l'immobilier d'entreprise). Et dans le cadre des bureaux communautaires délocalisés, il a rencontré le Président et le nouveau bureau de la Chambre de commerce et d'industrie du Nord-Isère, élus lors des élections consulaires début novembre. L'opportunité de valoriser le partenariat entre ces deux acteurs économiques du territoire.

INAUGURATION

Le président a inauguré la nouvelle médiathèque CAPI à Saint-Quentin-Fallavier le 3 décembre. Équipement qui a déménagé dans les locaux communaux de l'Espace George-Sand.

CSBJ RUGBY

À l'occasion du derby face à Oyonnax le 18 novembre, la CAPI étant partenaire officiel de la rencontre, aux côtés du Département et de la ville de Bourgoin-Jallieu, Jean Papadopulo et Vincent Chriqui, maire de Bourgoin-Jallieu, ont donné le coup d'envoi du match.

THE VILLAGE

Le 7 décembre, le Président a signé la convention emploi pour le futur village de marque. Une visite technique du chantier a également été réalisée. Pour rappel, The Village ouvrira ses portes le 4 avril 2018.

RENCONTRES

Le 22 novembre, le Président a rencontré Dietlind Baudoin, nouvelle procureure du Tribunal de Grande Instance de Bourgoin-Jallieu.

Le 13 décembre, le Président a invité le Préfet de l'Isère Lionel Beffre à la CAPI. À l'ordre du jour : échanges autour des enjeux et projets de la CAPI, en lien avec les différents champs d'intervention de l'État.



À Domarin, rencontre avec le Conseil municipal.



Visite chez Pathéon, le 24 novembre.



Inauguration de la médiathèque CAPI à Saint-Quentin-Fallavier.



Derby face à Oyonnax, le 18 novembre.

© Bernard Poitnet



The Village, le 7 décembre.



Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, la CAPI acquiert de nouvelles compétences, notamment sur le volet économique où elle sera désormais seule à intervenir dans ce champ d'action, avec la Région. Le but est de développer notre territoire à une échelle plus large que le niveau communal, au bénéfice de ses habitants et acteurs économiques.

1^{er} janvier 2017 : de nouvelles compétences

La CAPI devient compétente sur toutes les actions de développement économique. Notamment, cela signifie qu'elle gèrera 39 ZAE, soit 14 nouvelles ZAE à entretenir. Au total, cela représente 150 hectares supplémentaires !

Qu'est-ce qu'une ZAE (zone d'activités économiques) ? C'est un site réservé à l'implantation d'entreprises dans un périmètre donné. Ces zones sont définies, aménagées et gérées par la collectivité territoriale à laquelle appartient le territoire d'implantation. Elles sont généralement localisées en périphérie des grands centres-villes en raison de la proximité des infrastructures de transport et d'un bassin de main d'œuvre et de services. Ainsi, 39 ZAE seront dorénavant gérées au niveau intercommunal.

ZAE signifie Zone d'Activités Economiques. Les ZAE sont des espaces réservés par les collectivités locales aux activités économiques des entreprises. On distingue parmi elles les zones industrielles (ZI), les zones artisanales (ZA) et les zones commerciales (ZC).



Raymond Feysaguet,
Vice-président de la CAPI
(Développement économique)

«La CAPI, en gérant désormais les zones d'activités économiques du territoire, va ainsi mener une politique plus globale et cohérente à l'échelle du territoire. L'enjeu est le développement économique : pouvoir attirer de nouvelles entreprises pour créer de l'emploi local, en valorisant les atouts de notre situation géographique (au carrefour des grands flux européens) et du cadre de vie.»

2

La CAPI devient compétente en matière de commerce sur le volet stratégique (schéma de développement commercial à l'échelle du territoire, observation et études,...) sachant que les communes conservent leur rôle d'interlocuteur de proximité du commerce local. Cela permet d'avoir une gestion à l'échelle d'un territoire plus large que la commune, et de raisonner développement global, en faveur des habitants d'un bassin de vie.

De nombreuses réunions techniques se sont tenues avec les communes de la CAPI afin que la mise en place se déroule au mieux, dans un intérêt bien compris de tous.

3

La CAPI devient compétente sur le tourisme et, en conséquence, l'Office de tourisme de Bourgoin-Jallieu devient intercommunal et non plus municipal.



Patrick Nicole-William,
Vice-président de la CAPI (Communication,
Citoyenneté et Sentiment d'appartenance)

«Notre territoire est le 2^e pôle économique départemental. C'est pourquoi il est cohérent de travailler sur le tourisme économique et de loisirs. C'est le choix de la CAPI et une véritable opportunité pour notre territoire. Cela nous permettra d'accroître son rayonnement et son attractivité.

Une antenne de l'office de tourisme sera créée dans le futur Village de marques, phare de l'attractivité commerciale de notre territoire Nord-Isère pour décliner nos offres, en lien avec les professionnels du tourisme. L'office de tourisme à Bourgoin-Jallieu, quant à lui, continuera à diffuser et développer les actions de promotion du patrimoine historique et de la culture. Ces deux entités complémentaires, à l'est et à l'ouest de la CAPI doivent valoriser la vitalité de notre territoire et générer des échanges internes et externes propices au développement touristique du Nord-Isère auquel nous sommes tous attachés.»



Thermador Groupe a le vent en poupe

Créé en 1968 et installé à Saint-Quentin-Fallavier depuis 1974, Thermador Groupe est aujourd'hui le premier propriétaire immobilier du parc de Chesnes (hors investisseurs logistiques). Il possède en effet près de 100 000 m² bâtis. De plus, sa politique immobilière est exemplaire, avec le

rachat de vieux bâtiments et leur rénovation pour les rendre fonctionnels.

C'est ainsi que Thermador Groupe a récemment agrandi le bâtiment existant de sa filiale Sectoriel pour porter sa surface à 8 000 mètres carrés. Spécialisée dans le négoce de robinetterie industrielle, cette filiale dispose ainsi d'un outil de travail performant avec un atelier et une importante capacité de stockage. Cela lui permet d'accueillir les activités de Nuair France, que le Groupe a racheté récemment pour faire monter en puissance cette activité.

Avec 12 filiales et plus de 300 personnes employées, Thermador Groupe, dont l'activité est «invisible» pour le grand public, connaît une croissance soutenue depuis 10 ans. Un fleuron local.



© COMECA

Une nouvelle partition pour Soprano Industry

C'est une renaissance et un soulagement pour les 24 anciens salariés ; en effet, après des épisodes difficiles (déclin de l'activité en 2010, mise en liquidation judiciaire en novembre 2015), Soprano Industry a été racheté par Comeca en mars 2016. En novembre dernier a eu lieu l'inauguration officielle du site, dans un bâtiment industriel de 2 500 mètres carrés au sein du parc de Chesnes. La nouvelle identité s'appelle Soprano by Comeca. Ce groupe important (150 millions de CA, 1 200 salariés) a acquis Soprano Industry pour renforcer son portefeuille d'activités. Aujourd'hui, Soprano by Comeca enregistre ses premières commandes ; voici une bonne nouvelle pour le territoire et tous ceux qui ont soutenu cette entreprise locale.



+ d'accès aux marchés publics

«Les marchés publics : ce n'est pas compliqué mais il y a des règles». Tel est en substance le message qu'a souhaité délivrer la CAPI en organisant une réunion d'information le 6 octobre dernier. Le but était de décrypter les marchés publics car il est constaté que les PME et TPE se positionnent rarement sur ces consultations, estimant que ces marchés sont en-dehors de leurs capacités techniques ou financières. «Or elles se privent de missions et d'opérations à leur portée, commente Raymond Feyssaguet, Vice-président de la CAPI (Développement économique). L'idée était donc de leur donner des clés d'accès aux marchés publics et de leur montrer qu'il y a des opportunités à saisir.» La commande publique représente des volumes d'affaires importants, par exemple, 48 millions d'euros d'achats annuels réalisés par la CAPI.

Plusieurs projets du territoire, auxquels peuvent répondre les artisans et entreprises locales, ont été présentés lors de la rencontre du 6 octobre. Il a aussi été rappelé que les chambres consulaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Isère) grâce à leur convention de partenariat avec la CAPI, peuvent aider les entreprises à se former. Pour poursuivre sur le sujet, un atelier pratique de 2 heures sur la commande publique a été organisé mi-novembre à la Maison des Entreprises à Villefontaine. Avec toujours le même objectif : renforcer la capacité des PME/TPE du territoire à répondre aux consultations publiques et gagner des marchés pour se développer et créer des emplois. C'est ainsi que l'économie avance...



Au salon L'Instant T by N

La CAPI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère (CMA Isère) ont conclu une convention de partenariat qui souligne la complémentarité de leurs interventions en matière de développement économique, avec toujours le même objectif : des entreprises sur notre territoire et donc des emplois...

L'artisanat crée des emplois

Deux axes de travail se sont particulièrement distingués sur l'année 2016 : faciliter la transmission d'entreprises, maintenir l'activité et la création d'emplois. La CMA Isère a piloté les dispositifs qui ont été renforcés sur notre territoire grâce à la convention de partenariat conclue avec la CAPI pour l'année 2016. Une convention est en cours d'élaboration pour identifier les axes d'intervention, afin de soutenir le tissu économique local sur l'année 2017.

RECRUTER UNE COIFFEUSE

Les réussites de ces actions racontent de belles histoires. Celle de Nathalie Jomard, chef d'entreprise du salon L'Instant T by N. « Coiffeur végétal, je cherchais une coiffeuse, raconte-t-elle. Après des semaines infructueuses, j'ai frappé à la porte de

la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, et mon recrutement a avancé très vite. Je suis tellement satisfaite que le CDD d'origine a été transformé en CDI ! ».

Le dispositif d'aide au recrutement commence par une visite de l'artisan concerné, pour bien appréhender l'environnement de travail. « À chacun son métier !, observe Nathalie Jomard. Les intervenants de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère nous conseillent sur la réglementation du travail et les outils RH. » Puis ils rédigent un profil de poste et le diffusent auprès des relais de l'emploi. Ils trient ensuite les CV, réalisent une sélection au moyen d'entretiens téléphoniques et présentent à l'artisan les candidats les plus pertinents. « Ils s'occupent de tout et leur intervention nous fait gagner un temps précieux, que nous pouvons consacrer à notre cœur de métier. » Et le temps, c'est de l'argent...

Ce service est facturé à un tarif modique. « Nous travaillons en trinôme, gérant une douzaine d'offres d'emploi par mois, précise Morgane Créach, de la CMA Isère. Nous mettons à disposition les moyens pour satisfaire les recrutements confiés. Dans tous les cas, cet accompagnement est apprécié par l'artisan, nous avons d'excellents retours ! »

➤ VENDRE SON FONDS DE COMMERCE

Pour Linda Cerisier, le dossier de transmission de sa boutique « Fleurs senteurs » a été rondement mené. « Je souhaitais vendre le point de vente de Bourgoin-Jallieu pour me concentrer sur celui de Tignieu. J'avais fait une évaluation chiffrée, sur laquelle s'est basée la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère pour affiner le dossier. J'ai réussi finalement à trouver un repreneur dans mon réseau personnel mais je conseille à tous les artisans de faire appel à ce service. Ils sont à l'écoute et très pros, à nos côtés pour avancer... » Laurence Debernardi, conseillère Transmission à la CMA Isère, s'est chargée de réaliser le diagnostic. « Nous commençons par une visite sur place puis nous estimons la valeur du fonds grâce à plusieurs méthodes croisées. Ensuite, nous diffusons l'annonce de cession sur Transentreprise, en toute confidentialité. Nous faisons un premier filtre et procédons à la mise en relation avec des repreneurs qualifiés » Dans le cadre de la convention signée entre la CMA Isère et la CAPI pour 2016, Linda Cerisier a pu bénéficier de cet accompagnement à un tarif résiduel de 100 € HT. La CMA Isère accompagne également les repreneurs dans leurs démarches afin de faciliter la transmission des savoir-faire et le renouvellement de notre tissu économique.





La logistique crée des emplois, propose des carrières intéressantes et des conditions de travail qui s'améliorent. Pour mieux découvrir ce secteur d'activité ainsi que des offres d'emploi et de formation, rendez-vous le 8 mars prochain à Logistic Expo.

La première Biennale 100 % logistique

10 000

C'est le nombre emplois liés à la logistique sur le territoire de la CAPI.

2,5 millions de m²

dédiés à la logistique, avec l'une des premières plate-forme logistique terrestres d'Europe.

En France, huit personnes sur 10 font des achats sur Internet, ce qui génère trois millions de colis quotidiens. Le e-commerce représente plus de 110 000 emplois. Pourtant, le secteur de la logistique, maillon essentiel de la chaîne, souffre encore d'une image ternie et d'idées reçues : immenses entrepôts froids, métiers physiquement difficiles... Or la logistique a fortement évolué ces dernières années, elle offre des emplois diversifiés et des opportunités d'évolution de carrière. Ses métiers concernent aussi les femmes (autre idée reçue !) et l'outil de travail s'est fortement amélioré pour faciliter le quotidien des caristes et des autres postes. C'est donc un secteur dynamique et en fort développement, où de nombreux emplois sont à pourvoir, tout au long de l'année.

C'est précisément ce que va prouver le salon Logistic Expo. Il se tiendra les 7 et 8 mars 2017 à Saint-Quentin-Fallavier, au sein d'une usine logistique du Parc de Chesnes. Aménagée pour accueillir les visiteurs, celle-ci recevra les scolaires le premier jour et le grand public le lendemain.



DÉCOUVRIR, S'INTÉRESSER, S'INFORMER

« Le salon sera vivant et interactif, précise Manon Paris, chef de projet au Pôle d'Intelligence Logistique. Le visiteur sera immergé dans une usine logistique à travers un circuit de visite permettant de découvrir les métiers et les technologies. Puis il pourra rencontrer des professionnels du secteur. La dimension concrète de Logistic Expo et les échanges entre le public et les entreprises en font un rendez-vous très apprécié. »

Pour sa 4^e édition, ce salon prend de l'ampleur et devient en 2017 la Biennale de la logistique. En marge de Logistic Expo, qui reste l'événement majeur, plusieurs animations sont organisées comme le championnat des caristes, une exposition-photo ou encore un hackathon proposé aux étudiants d'écoles partenaires.

Parce que notre territoire comprend l'une des plus importantes plate-forme logistiques d'Europe, la CAPI soutient « Logistic Expo » depuis 2012, aux côtés de nombreux partenaires. « La CAPI s'associe aux actions conduites par le Pôle d'Intelligence Logistique pour promouvoir les métiers de cette filière et favoriser une dynamique économique profitable à notre territoire. », souligne Raymond Feysaguet Vice-président de la CAPI (Développement économique). Pour y prendre part, rendez-vous à la Biennale de la logistique !



Photos : © Nicolas Faure / © Syda Productions



© Andrey Popov - Fotolia.com



© Robert Kneschke - Fotolia.com



Favoriser le retour à l'emploi

Avoir un dispositif qui favorise l'emploi des demandeurs d'emploi en difficulté : tel est le but poursuivi par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Opérationnel depuis quelques semaines, il vise en priorité les femmes et les seniors habitant le territoire CAPI.

*47 000 emplois pour 45 000 actifs

«Notre territoire est atypique puisqu'il compte plus d'emplois que d'actifs*, explique Michel Rival, Vice-président de la CAPI (Politique de l'habitat et Cohésion sociale). Toutefois, des communes et des quartiers ont un taux de demandeurs d'emplois plus important que la moyenne départementale. Pour combler ce décalage, la CAPI met en place le PLIE, un outil en faveur de l'emploi local, avec un rapprochement des besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi.»

METTRE EN ADÉQUATION L'OFFRE ET LA DEMANDE

Il y a 190 PLIE déployés en France. Ils poursuivent un objectif d'accès à l'emploi durable de personnes éloignées du monde du travail ; pour ces publics, les dispositifs traditionnels ne sont

pas toujours adaptés. En s'appuyant sur un accompagnement personnalisé et dans la durée, le PLIE est donc plus efficace.

Sur notre territoire, deux référents vont proposer à des demandeurs d'emplois ciblés un parcours individualisé. Intervenant sur des durées longues, jusqu'à 24 mois, ils vont donc acquérir une connaissance plus fine de chaque personne, et pouvoir mieux cibler les recherches.

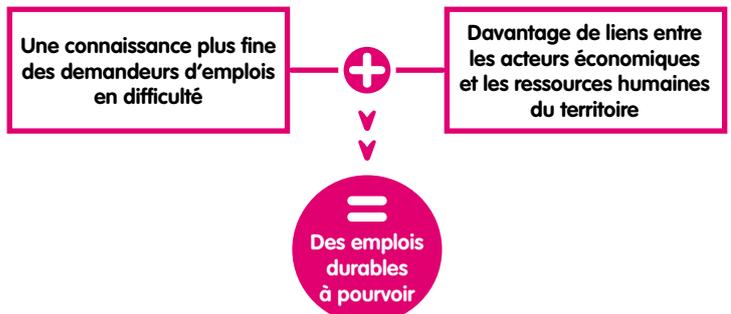
Un chargé de relations entreprises, en lien avec les référents, travaillera sur les besoins de recrutement des entreprises afin de tisser des liens avec les acteurs économiques. L'enjeu étant de faire correspondre un profil et une proposition de poste.

«C'est donc bien la prise en compte des offres des entreprises d'un côté, et des compétences des demandeurs d'emploi de l'autre, qui permettra de réussir à pourvoir des postes, souligne Audrey Bernardin, Directrice Cohésion Sociale. Voici pourquoi chaque PLIE est adapté aux besoins économiques du territoire et aux savoir-faire de ses habitants. La notion de local est très importante.»

«Sur la CAPI, la décision a été prise de donner la priorité à l'accompagnement des femmes, souvent chefs de famille mono-parentales, et des seniors qui ont des difficultés plus grandes à trouver un emploi», explique Michel Rival.

Le PLIE est donc concret et adapté aux besoins locaux en visant des emplois durables. Dimensionné pour une centaine de demandeurs d'emploi, il se met en place actuellement. Il se fixe un objectif ambitieux de retour à l'emploi ou d'accès à une formation qualifiante.

Tous les acteurs de la filière emploi sont bien évidemment impliqués, avec un co-financement du dispositif par les crédits européens et les collectivités (Département, CAPI).





Tous les jours, les habitants de l'agglo profitent des équipements gérés par la CAPI ; des services à la population que ne pourraient assumer seules les municipalités et qui font l'intérêt de l'intercommunalité.

Des efforts de gestion ET une capacité d'investissement

Juliette amène ses enfants à la piscine CAPI à La Verpillière, le tarif est vraiment accessible pour ce loisir du mercredi après-midi...

Thomas apprécie de payer moins de 20 euros par an pour profiter de dizaines de romans, BD, films, à la médiathèque CAPI à Bourgoin-Jallieu.

Antoine prend le bus pour aller travailler sur la zone de Chesnes, c'est bien moins cher que la voiture. La petite *Alicia* va tous les mardis à la micro-crèche Ruyminis, où elle s'épanouit avec ses petits copains de deux ans !

TROUVER L'ÉQUILIBRE

La CAPI gère un budget important, avec une triple exigence :

- maintenir un haut niveau de qualité de service ;
- assumer une part importante des charges pour que les tarifs proposés aux publics soient modiques ;
- conserver une capacité d'investissement pour continuer à développer le territoire.

« Comme tous les services publics, la CAPI doit assumer une baisse des dotations de l'État... et pourtant continuer de répondre à ce triple engagement !, note Jean-Pierre Girard, Vice-président de la CAPI (Stratégie financière). Comment faire ? Nous avons adopté une démarche réaliste et responsable de saine gestion des finances de l'agglo. » C'est donc une politique de rationalisation et d'optimisation des dépenses qui est menée, avec des choix bien pesés des élus pour concilier rigueur budgétaire et maintien des services. « En lien avec les directeurs des services de la CAPI, nous travaillons avec rigueur et le sens des responsabilités, cherchant pour chaque poste budgétaire le meilleur équilibre possible », ajoute l'élu. Les efforts sont



concrets, par exemple sur la rationalisation des horaires d'ouverture au public, l'optimisation des charges, la réorganisation de services, etc.

La CAPI recherche aussi des solutions innovantes et collectives, comme la mutualisation de services par exemple. Enfin, elle veille aussi à maîtriser la dette, maintenir un niveau d'achats et d'investissements pour contribuer à faire vivre l'économie locale et assumer les nouvelles compétences édictées par la loi NOTRe (développement économique, tourisme). « Tout est mis en œuvre pour permettre à la CAPI de concrétiser son Plan de Mandat acté en 2015 et assurer l'avenir... ».

Ainsi, *Jérôme* pourra un jour travailler ses quatre nages dans une nouvelle piscine à l'est du territoire, *Sylvie* pourra aller en vélo à son travail sans quitter la voie verte, *Benjamin* pourra prendre des cours de violon dans un conservatoire tout neuf et *Bernard* produira son électricité grâce à la centrale villageoise photovoltaïque...



CAPI, retour vers le futur

À découvrir...

Interview du Président

Michel Rival et Raymond Fayssaguet, deux témoins

10 ans de dates

La véritable histoire de la CAPI

La CAPI en chiffres

L'histoire en images

Si la CAPI célèbre ses dix ans en 2017, l'histoire du territoire, celle qui crée des liens et fabrique un vécu commun, prend sa source dans les années 1970.

Durant cette période, la collectivité a su construire une structure robuste qui donne aujourd'hui avec ses 100 000 habitants, ses entreprises, ses commerces, son énergie, un poids certain à tout le Nord-Isère, à la fois économique face aux partenaires limitrophes et sociétal pour tous les acteurs du territoire. Plongez dans les pages qui suivent et revivez l'histoire de votre collectivité.

Faire ensemble

Élu à la présidence de la CAPI le 18 avril 2014, Jean Papadopulo a pris les commandes de la seconde agglomération du département à la suite d'Alain Cottalorda. Maire de Four depuis 1995 (à l'exception de la période 2001-2008 durant laquelle il ne se présente pas), il est un témoin actif de la construction de la Communauté d'Agglomération.



On pense trop souvent que la CAPI se limite à une organisation administrative née en 2007. À vrai dire, ses racines plongent dans les années 1970 et se nourrissent de la volonté des hommes qui la composent. L'histoire commence pour partie sur le flanc ouest de l'agglo, avec la création du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) sous l'impulsion de l'État. Les urbanistes de l'époque avaient initié neuf projets de la sorte en France. La pression mise par les autorités a refroidi de nombreux maires et finalement le SAN s'est constitué autour de L'Isle d'Abeau, Vaulx-Milieu, Saint-Quentin-Fallavier, Four et Villefontaine.

Ces cinq communes ont supporté le développement à marche forcée. Mais cet épisode a constitué un embryon de soudure entre ces territoires, la perception d'un destin commun.

À l'époque, le développement rapide a réellement pesé sur les habitants. Le paysage était en perpétuel mouvement, avec parfois l'impression le matin qu'il était différent de la veille. Les gens étaient effarés. Il faut se souvenir de la construction intensive des zones résidentielles de Villefontaine par exemple ! Cette période a marqué durablement le territoire.

Ce qui rassemble a été plus fort

Au-delà de l'héritage historique, la question financière était prépondérante. L'État, en organisant le territoire avec des zones résidentielles, industrielles ou encore commerciales, a créé une forte disparité car les ressources pour les communes étaient différentes : la taxe d'habitation rapporte moins que la taxe professionnelle ! Par ailleurs, la zone du SAN était fortement endettée en raison des constructions et la partie est de la future CAPI, autour de Bourgoin-Jallieu, ne souhaitait pas hériter de cette dette.

Durant les années 1990, il était inimaginable pour Bourgoin-Jallieu de travailler avec le SAN. Le côté est de l'agglo se construisait autour du SIVOM (Syndicat à Vocation Multiple).

Mais il est intéressant de voir les signaux au-delà du bruit, c'est-à-dire d'identifier les tendances et d'observer, malgré les dissensions, que chacun penchait vers le même bassin économique, vers cette vallée active, à fort potentiel, et proche culturellement. Avec les investissements structurants qui imposent de co-construire, nous avons trouvé les points d'appui.

À la constitution de la CAPI, l'est et l'ouest ont appris à se connaître : ce qui rassemble a été plus fort.

Depuis la création de la collectivité CAPI en 2007, nous sommes arrivés à un stade incontournable : la structure est en place, nous savons travailler ensemble.

Nous sommes passés d'un ensemble de colocataires à une famille qui a créé son propre centre de gravité, sa propre dynamique. Il s'agit maintenant de travailler sur l'identité de ce territoire, de donner aux habitants un sentiment d'appartenance à la collectivité. L'identité nord-iséroise peut servir de base, il existe une unité historique et culturelle. Et après avoir organisé le vivre ensemble, c'est en favorisant le faire ensemble que les liens se créeront au niveau des habitants.

Dans la genèse de la CAPI Nivolas-Vermelle occupe une place à part. En effet, la commune a expérimenté différentes étapes de mutualisation avant de rejoindre la dynamique de la Communauté d'Agglomération. Michel Rival, figure historique, témoigne.

À l'est, du nouveau !



Bourgoin-Jallieu n'a pas connu le même stress que l'ouest de l'agglomération avec le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN). La collectivité s'organisait depuis les années 1980 dans le cadre du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples). C'était une formule à la carte où les communes adhéraient selon leurs souhaits et participaient financièrement en fonction des services qu'elles choisissaient : ordures ménagères, logement, transports, ... Cette première mise en commun voulue par les 17 communes de l'époque a permis aux élus de travailler ensemble, d'apprendre.

Avec la Loi Chevènement incitant les territoires à se regrouper en Communautés de communes ou d'agglomération, il y a eu à Nivolas-Vermelle un débat entre les partisans de Bourgoin-Jallieu et ceux qui préféraient créer une structure autour de Nivolas-Vermelle. Finalement, la seconde option l'a emporté et c'est ainsi qu'est née la Communauté de communes du Val d'Agny (Nivolas-Vermelle, Serezin de la Tour, Châteauvilain, Succieu, Éclose, Badinières, Les Éparres). C'était un choix local de petites communes qui voyaient d'un mauvais œil les tractations à l'œuvre entre le SAN et Bourgoin-Jallieu. Il faut se souvenir qu'à l'époque tout le monde avait ses arrière-pensées ! Le Val d'Agny a duré quatre ou cinq ans. Chacun des élus savait que cette Communauté de Commune était une structure d'attente, aussi elle a rejoint la CAPI dès sa constitution. Cette étape nous a permis de gagner en maturité

et finalement de nous préparer, nous les petites communes, à rejoindre notre bassin économique naturel tout en gardant nos singularités.

Bien sûr, pour les élus au cœur des débats, impliqués dans cette construction, l'intérêt du regroupement fait sens. Pour les habitants, la perception est moins évidente et peut se limiter aux services et au portefeuille. Les prix de toute manière auraient augmenté, et dans des proportions plus importantes, si les communes étaient restées indépendantes. Dans le cadre de la CAPI, les investissements ont pu être optimisés pour contrôler les coûts. Et aujourd'hui, la qualité des services proposés aux habitants a progressé, elle est plus professionnelle.

Les initiatives citoyennes tisseront le quotidien du territoire

Et les résultats sont nombreux dans tous les secteurs : les intervenants dans les écoles sont appréciés, sans CAPI pas de transport à Nivolas-Vermelle ou même à Succieu, les crèches itinérantes et

les haltes garderies itinérantes sont rendues possibles grâce à l'Agglomération, de même que les Relais Assistants Maternelles.

L'enjeu pour le prochain cycle est de renforcer l'adhésion des habitants, de sentir que notre destin est commun. Ils en ont déjà conscience à travers les zones d'activité, les commerces, les services. Des événements comme la biennale du cirque, le CAPI Raid, des lieux de partage comme Les Abattoirs contribuent à construire cet ensemble. Et les initiatives citoyennes, comme la Centrale Villageoise (des habitants s'engagent pour promouvoir le photovoltaïque), tissent le quotidien du territoire.

Contre vents et marées

Maire de Villefontaine de 1995 à 2016, Raymond Feysaguet a été au cœur de toutes les batailles qui ont jalonné la construction de la CAPI. Président du Syndicat d'Aménagement du Territoire de l'Isère Nord (SATIN), il constate que « le champ a bien été ensemencé pour que nos enfants récoltent les fruits de l'agglomération ».



Si la constitution de la CAPI, sur le socle que représentait le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) fut si difficile, c'est aussi parce que la loi dite Chevènement de 1999, modifiée en 2004 par le gouvernement Raffarin, imposait un cadre et des critères stricts aux collectivités. À ce moment, l'enjeu pour l'État était d'uniformiser les différentes formes d'organisations territoriales et par conséquent de mettre un terme aux exceptions que représentaient les villes nouvelles. Le nouveau cadre qui prévalait donc à la constitution des communautés d'agglomération était relativement simple et en tous cas moderne : une taxe professionnelle unique, une liste de compétences obligatoires et une liste de compétences facultatives, à la discrétion des élus. Mais le point d'achoppement porta sur les critères.

En effet, pour devenir une communauté d'agglomération, il fallait une ville centre d'au moins 15 000 habitants (ce qui était le cas avec Villefontaine) et une population totale de 50 000 habitants, ce qui en revanche n'était pas atteint. Des neuf SAN existant en France, celui autour de la Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau était le seul à ne pas avoir 50 000 habitants. C'est pourquoi il fallut opérer des

Le projet, c'est l'agglomération



changements majeurs et notamment faire revenir toutes les communes qui étaient parties à la création du SAN.

Le frein reste que, face à la mutualisation, le premier réflexe des maires est de reculer, de peur de perdre ce qui fait la singularité des communes.

Et c'est là encore que l'Isle d'Abeau et son SAN montrèrent leur différence.

Les acteurs se concertèrent et décidèrent de constituer une cellule pour réfléchir aux modalités, imaginer des scénarios. De réunions parfois informelles en échanges dans les couloirs, les craintes s'estompèrent. On entendit de moins en moins « les grosses communes vont nous bouffer », « je veux rester maître de mes ressources », « je ne veux pas payer pour les autres »...

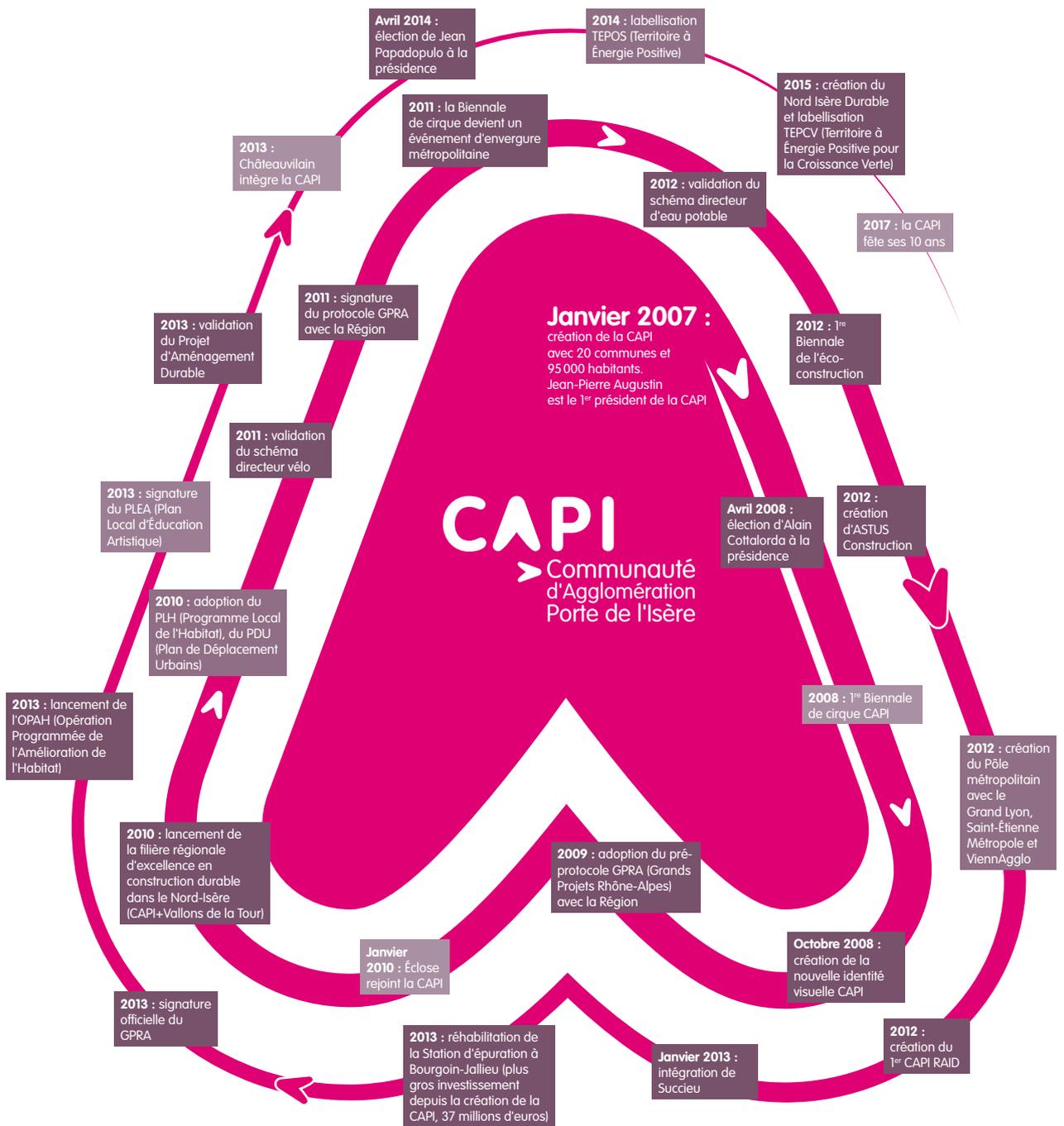
En 2001, le SATIN est créé et apporte un cadre formel de discussion. Bourgoin Jallieu discute également. Dans le SATIN, on estime, on rassure, on projette, on fait des études. On compte.

Ces discussions permirent de se rassurer mutuellement et de prendre conscience que la communauté d'agglomération était la seule solution d'avenir,

Dans la nuit du 31 décembre 2006 au 1^{er} janvier 2007, à minuit, le SAN a été dissous et immédiatement remplacé par la CAPI.

Le territoire dispose maintenant d'une vision claire, des aménagements et des besoins communautaires à faire. C'est cette notion qui est importante : voir ce qui nous est commun. La communauté, c'est le projet d'agglomération, l'intérêt général.

CAPI, le cycle vertueux



Tous Capi



sèrois !

Connaître son lieu de vie, se connecter à son territoire, ou encore se dire « je suis d'ici » passe par l'appropriation de référents communs, par la connaissance d'une histoire partagée. Ce sentiment d'appartenance est d'autant plus à portée de main que la CAPI est un territoire singulier. Ainsi, la collectivité offre des épisodes disparates, des événements contraires, des vocations contrariées mais dans lesquels chacun pourra trouver une part de sa propre histoire. Ce parcours chaotique, sur lequel peu auraient parié, a finalement trouvé son bassin versant, son point de convergence. On peut le dire : la CAPI est un territoire singulier à plus d'un titre.



D'ABORD À L'OUEST

On vous parle d'abord d'un temps que les moins de quarante ans ne peuvent pas connaître. Nous sommes le 10 janvier 1972, et l'agglomération de la Ville nouvelle, souhaitée par l'État, voit le jour. Il ne s'agit encore que d'un projet dont la traduction sur le plan urbain n'est pas visible. Le 11 août de la même année, l'EPIDA est constituée pour piloter l'aménagement de la Ville Nouvelle. Troisième étage du projet avec le SCANIDA (Syndicat Communautaire de l'Agglomération Nouvelle de l'Isle d'Abeau), le véritable ancêtre de notre territoire, qui est fondé le 26 décembre 1972 avec 21 communes.

Pendant 12 ans, la structure va s'organiser puis finalement être modifiée pour devenir le SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle), en application de la loi Rocard de 1983. La pression bienveillante (mais bien présente !) de l'État crée une sorte de tension qui décourage certaines communes. Le 15 janvier 1984, le SAN voit le jour et se compose de Four, l'Isle d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier, Vaulx-Milieu et Villefontaine.

L'expérience Ville Nouvelle dure 15 ans jusqu'à l'homogénéisation des collectivités territoriales en 1999 suite à la loi Chevènement. Le contexte incite alors le SAN à se tourner vers le Syndicat à Vocation Multiple de Bourgoin-Jallieu (cf témoignage de Raymond Feysaguet).



ENSUITE À L'EST

À l'est, les communes des cantons de Bourgoin-Jallieu se sont rassemblées dès le 19 octobre 1981 pour créer un SIVOM : le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple. La légende raconte que le SIVOM a été voulu comme un « rempart » contre les velléités expansionnistes de la Ville Nouvelle.

Le SIVOM comptait 17 communes (Badinières, Bourgoin-Jallieu, Châteautilain, Crachier, Domarin, Les Éparres, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Saint-Alban-de-Roche, Saint-Chef, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Saint-Savin, Salagnon, Sérézin-de-la-Tour, et Succieu) et regroupait 45 000 habitants.

La situation en 1999 est la suivante. On a d'un côté à l'est le SIVOM et à l'ouest le SAN. On est voisin donc on se parle. On s'observe aussi un peu, parfois avec envie, d'autres fois avec méfiance. Les flux entre les deux zones existent : de nombreux travailleurs des zones d'activité à l'ouest habitent à l'est. Dans ce paysage, c'est un peu comme si chacun savait inconsciemment que le rapprochement était inéluctable mais ne voulait pas faire le premier pas. Finalement, c'est une volonté du gouvernement de l'époque qui force les différents acteurs à se réunir, mais ça ne se fera pas un jour.

Il faudra en fait huit années, de 1999 à 2006, pour mobiliser et rassurer l'ensemble des élus, pour que le mariage de raison se fasse. Huit années de discussions, d'études, d'explications, de projets, de simulations, de protocoles, d'accords, de débats, de rencontres, de réunions, d'échanges parfois très animés pour parvenir enfin à la création de la CAPI. Si ce délai semble long, il faut noter qu'il a permis d'aller au fond des choses, d'évoquer tout ce qui pouvait séparer, pour bien profiter de ce qui allait rassembler. Ce sera l'époque du Syndicat d'Aménagement du Territoire de l'Isère Nord (SATIN) (cf témoignage de Raymond Feysaguet).

ENFIN AU CENTRE

Le 1^{er} janvier 2007 au matin, le Préfet de l'Isère prononce la dissolution du SAN et la création de la Communauté d'Agglomération. Pour le nom il y a encore quelques échanges, l'appellation CANI (CA du Nord-Isère) ayant été évoquée. Mais c'est finalement CAPI qui a été retenu.

Les 20 communes, représentant 95 000 habitants, sont donc décidées à partager leur destin (Badinières, Bourgoin-Jallieu, Chêzeneuve, Crachier, Domarin, Four, L'Isle d'Abeau, La Verpillière, Les Éparres, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Satolas et Bonce, Sérézin de la Tour, Saint Alban de Roche, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, Vaulx-Milieu, Villefontaine). Elles seront rejointes le

1^{er} janvier 2010 par Éclose, puis Succieu en 2013 et Châteautilain en 2014, soit 23 communes qui deviendront 22 en 2015 lors de la fusion d'Éclose-Badinières.

Les deux premières années ont été consacrées au transfert des compétences qui passaient des communes à l'agglomération. Une commission ad hoc, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a eu pour mission de lisser les charges des communes en fonction de ce qu'elles consommaient comme services : pour simplifier, il s'agissait d'évaluer la quote-part de chacun.

Dès 2007, 27 équipements sont ainsi gérés par l'agglomération, douze de plus en 2008, puis un en 2009 et encore un en 2012.

Avec la fin de l'EPANI en 2011, la CAPI prend également les ZAC (Zones d'Aménagement Concerté).

Pour gérer tous ces projets, la CAPI s'appuie sur un Conseil communautaire de 68 élus représentant l'ensemble des communes. Le président, quinze vice-présidents et douze conseillers communautaires constituent le Bureau communautaire, l'organe exécutif de la collectivité.

À sa création, la CAPI s'est également dotée d'une identité et d'outils de communication pour faire le lien entre l'institution et les usagers. En octobre 2008, un nouveau logo est proposé qui s'avèrera un élément fort de la communication. Le magazine territorial Ici l'Agglo (juillet 2009), le site internet (décembre 2009), les réseaux sociaux (2015) deviendront des marqueurs de l'identité de la CAPI.



LA CAPI AUJOURD'HUI

Nous pouvons tous être fiers d'appartenir à une agglo totalement atypique ! Alors que les communautés d'agglomération sont organisées autour d'une ville-centre avec des communes en périphérie et une certaine homogénéité, la CAPI est multipolaire, à la fois urbaine et rurale, avec des pôles de compétence performants, un potentiel industriel et de nombreux services à la population fortement intégrés. Notre territoire a su s'imposer et sa vraie richesse tient dans la capacité des femmes et des hommes qui le composent à se réunir et à travailler ensemble malgré les différences.

Seconde agglomération de l'Isère, la CAPI est un interlocuteur du niveau des grosses structures régionales. Ainsi, depuis 2009, nous discutons avec le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole et Vienn-Agglo dans le cadre du Pôle Métropolitain, lequel apporte une dimension européenne (et internationale) à notre bassin économique. Notre taille et la présence de savoir-faire reconnus nous permettent de développer des pôles de compétences et de mieux résister au contexte économique actuel.

En 2009 par exemple, nous avons aussi été repérés avec les Vallons de la Tour comme un territoire à enjeu en termes de développement durable. Nous avons été labellisés Grand Projet Rhône-Alpes par la Région. Ce qui implique des moyens et un soutien pour développer des filières d'excellence au bénéfice de la CAPI et des Capisérois. Nous inventons le territoire de demain. Et après six ans pour mettre en œuvre cette ambition



commune, le « Nord-Isère Durable » s'est engagé à devenir une référence en matière de construction durable. Un partenariat vient d'ailleurs d'être signé avec la Fédération Nationale du Bâtiment ! C'est grâce à cette volonté que ce territoire a été labellisé TEPOS (territoire à énergie positive) et même TEP-CV (territoire à énergie positive pour la croissance verte), label qui nous a permis de bénéficier d'une enveloppe de l'État de 2 millions d'euros.

Malgré la crise, la CAPI reste un espace économique dynamique et attractif. Les créations d'une Direction de l'aménagement en interne et de la SARA (Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes) permettent à l'agglo de prendre en main

son destin en termes d'aménagement pour, malgré les difficultés, continuer à investir sur l'avenir en s'appuyant sur ses filières d'excellence comme la logistique ou la construction durable.

Et ça fonctionne ! En 2011, la CAPI est l'un des rares territoires de la région avec le Grand Lyon à connaître une croissance positive malgré la crise (pour rappel, entre 2008 et 2013, le taux d'évolution de l'emploi salarié (hors intérim) sur le territoire CAPI a connu une croissance de +3% alors que la moyenne nationale était de -0,3%).

L'agglomération poursuit son ambition en termes de niveau de services à la population. Malgré le contexte budgétaire contraint, la CAPI maintient sa politique d'investissements pour mettre en œuvre des équipements et des projets structurants, préparant l'avenir.

Enfin, le 1^{er} janvier 2017, la CAPI récupère de nouvelles compétences en économie et en tourisme. De quoi alimenter les dix prochaines années !



CAPI inside

Les 850 agents travaillent quotidiennement au développement de la CAPI et font l'interface entre l'institution et les usagers, pilotent des projets, apportent des services. Ainsi, en 10 ans d'existence, la communauté d'agglomération a connu une croissance remarquable dans tous les coins de sa géographie. Vous ne le croyez pas ? Pourtant, ces chiffres le montrent !



Mais qu'est-ce que c'est ?
Des PCET, PDU, PAD, PLH, PCET, PCAET, CUCS... tous initiés et pilotés pendant ces 10 ans.
Derrière ces acronymes se cache l'organisation qui soutient tous les projets du territoire et fait en sorte que les usagers bénéficient de services de qualité.

ON SE DÉPLACE !



350 km de voirie pour parcourir la CAPI



54 carrefours à feux tricolores
18 000 points lumineux gérés



2,3 millions de voyageurs sur nos lignes de bus RUBAN



Tournée vers les **105 000** capisérois,
en **10** ans, une offre effervescente avec...



5 CAPraid,
3 biennales du cirque,
11 festivals Electrochoc
et **11** Semaines Contemporaines
(c'est du plaisir !)



10 partenariats
au Rhône-Alpes Isère Tour
1 Tour de France
(c'est du vélo !)



8 années de partenariat
officiel avec le CSBJ
(c'est du rugby !)



3 biennales de
l'éco-construction



1 Prix Nord Isère
des jeunes Lecteurs
2 bibliothèques
de rue par an

**UNIVERSITÉ
POPULAIRE
(UP)**

1 Université
populaire



1 Forum
Petite-enfance

ON S'ÉQUIPE !

83 équipements sont gérés au quotidien



Pour faire du sport :
6 Piscines, **1** Golf



Pour se cultiver :
10 médiathèques
et bibliothèques,
1 Conservatoire de Musique,
2 salles de danse,
2 salles de spectacles,
1 scène de Musiques
Actuelles !



Pour se déplacer :
1 Réseau de
transports,
des parkings
de covoiturage,
9 stations
d'autopartage



Pour s'aérer :
6 espaces naturels
sensibles,
1 réserve naturelle
régionale,
300 km de sentiers
de randonnées



Pour boire :
1 régie des eaux,
5 stations
d'épuration



Pour grandir :
38 structures
Petite enfance

ON S'ACTIVE !



5 600 entreprises
contribuent à la
vitalité du territoire !



39 zones d'activités
économiques accueillent
entreprises, clients, salariés,...



Les Semaines Contemporaines

15 jours d'émotion, de rencontres, de vibrations musicales, Les Semaines Contemporaines mettent en valeur le concept de spectacle vivant. Rendez-vous du 20 janvier au 5 février prochain pour cette 12^e édition.

Le Festival Semaines Contemporaines a été créé en 2004 par Gérard Lefebvre, alors directeur du Conservatoire Hector-Berlioz. Sa vocation première a été de permettre aux élèves de rencontrer des artistes, à travers des spectacles et des moments de pratiques sous forme d'ateliers. Puis il a grandi, s'est développé, s'ouvrant sur l'extérieur. Diffusé en diverses salles du territoire CAPI, le Festival propose aujourd'hui au grand public des spectacles aux esthétiques variées. «La découverte et la diversité sont les maîtres mots des Semaines Contemporaines, annonce Florent Stroesser, Directeur du Conservatoire Hector-Berlioz CAPI. Le terme "contemporain" doit être entendu comme : "actuel". C'est tout un programme rythmé que nous proposons au public, avec l'investissement de nos élèves et professeurs, et l'accueil de compagnies.» Ainsi, les Semaines Contemporaines forment un joyeux mélange de disciplines, qui mêlent les styles et les pratiques musicales.

OUVERT SUR LE MONDE

Élèves et professeurs vont s'illustrer au cours de plusieurs concerts, en lever de rideau ou lors d'une

création comme «DEJA HIER, JE VOUS AI RENCONTRÉ», un spectacle conçu par quatre professeurs du Conservatoire. Le conservatoire propose aussi deux «Scènes ouvertes» spécial Semaines Contemporaines, permettant aux élèves et à un large public de découvrir deux facettes de la musique d'aujourd'hui : la musique assistée par ordinateur et le répertoire du XXI^e siècle. «Nous sommes heureux de voir grandir et s'épanouir ce Festival, note Annick Arnold, Vice-présidente de la CAPI (Culture). Valoriser le travail des classes du Conservatoire, il nous permet aussi de découvrir de nouveaux artistes, heureux de nous exposer leur vision du monde via la musique, la danse, le théâtre... Avec, il faut le souligner, la volonté politique de la CAPI de conserver un tarif unique et modique.» 5 euros pour s'évader, voici en effet un bon ticket pour oublier les frimas de l'hiver !

LE «WEEK-END PAS BANAL»

Le week-end des 27, 28 et 29 janvier sont organisés des ateliers pour les élèves du Conservatoire. Ils sont invités à découvrir d'autres disciplines et testent donc leur curiosité ! Les musiciens s'intéressent au théâtre, les danseurs à la musique,... une vingtaine d'ateliers seront animés par des artistes.

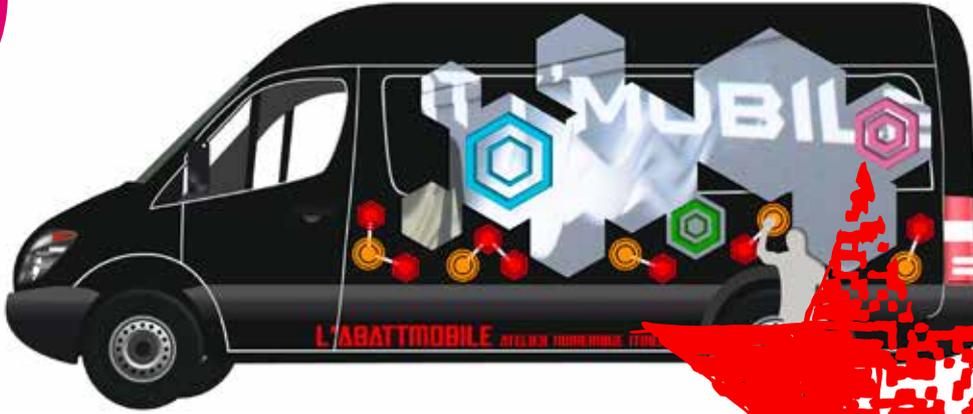


Tarif unique :
5€ par spectacle

Enfants de moins de 12 ans et élèves du Conservatoire :
gratuit

Les Scènes Ouvertes :
gratuites pour tous

billetterie.chb@capi38.fr



L'ABATT'Mobile

Dans le cadre du Festival Electrochoc, les Abattoirs lancent leur nouveau concept numérique nomade : l'ABATT'Mobile.

Bientôt le festival Electrochoc, le festival des Arts numériques et des Musiques électroniques hybrides. C'est la 12^e édition de cet événement, qui se déroulera du 25 mars au 18 avril 2017.

« Dans le cadre de notre politique de sensibilisation et d'ouverture à tous les publics, nous souhaitons déployer nos actions de proximité en amont du Festival en rayonnement sur le territoire de la CAPI. Ainsi est né le projet du camion numérique 2.0 », annonce Didier Bouillot président de la Régie « Les Abattoirs ».

À bord du camion numérique, des ateliers, installations interactives et performances seront proposés. Le camion est à la fois l'instrument et le support : des images animées seront projetées dessus, des sons seront émis par contact physique avec des stickers collés sur le capot. Ludique et poétique, interactif et fédérateur, ce projet réunira tous les âges et toutes les sensibilités.

ATELIERS DANS LES CLASSES

Le camion numérique fera étape dans les écoles des communes inscrites au projet. L'après-midi sera consacrée à des ateliers de sensibilisation à destination des élèves. Ils pourront s'essayer

aux tablettes sonores et visuelles et inventer leur propre camion numérique !

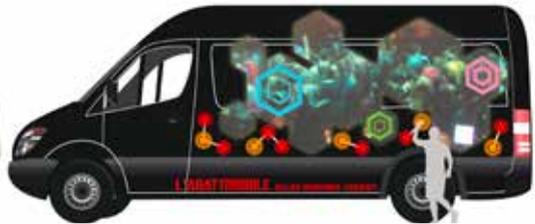
Il y aura aussi un « apéro numérique pour tous » le soir. L'intervention se déroulera en trois phases : la présentation du travail et des dessins réalisés par les élèves lors des ateliers. Puis les artistes présenteront une performance et donneront vie au camion numérique. Enfin, un temps de jeux et démo ouvert à tous. « Il s'agit de créer du lien entre les ateliers de l'après-midi et la performance du soir et de faire découvrir les Cultures Digitales. », poursuit Livia Canavesio, chargée des Actions culturelles.

En marge sera créé un ELECTRO-BLOG, pour suivre la tournée de l'ABATT'Mobile, avec toutes les présentations des customisations du camion, également mises en ligne sur les réseaux sociaux. Enfin, la plus réussie des créations sera élue sur le Blog et les réseaux sociaux associés. Tout le monde pourra voter en ligne. Les prix seront remis le samedi 25 mars 2017 lors de la soirée d'inauguration du Festival.

En février et en mars, le camion numérique sillonnera le territoire de la CAPI et s'arrêtera dans plusieurs communes. Guettez la date près de chez vous !



Pour découvrir l'ensemble de la programmation, rendez-vous sur www.electrochoc-festival.com www.lesabattoirs.fr





6 spectacles à découvrir

Dans la programmation artistique du Théâtre du Vellein CAPI se trouvent quelques pépites qui méritent le détour ! Coup de projecteur sur six propositions.

Retrouvez toute la programmation de saison sur <http://theatre.capi-agglo.fr>

Renseignements et billetterie : 04 74 80 71 85

UN SPECTACLE ENTRE MIDI ET DEUX

Pour ceux qui ont envie d'une pause culturelle dans la journée, le Théâtre a créé la formule du midi 30. Pour un ticket vendu 10 euros, le public profite d'une proposition artistique, avec un sandwich et un verre. Voici une pause-déjeuner sympathique ! Le 2 février prochain, c'est un duo chant piano qui est proposé à la salle Daniel-Balavoine, à côté du Théâtre. « **Chansons pour se réveiller de bonheur** », le titre est alléchant et la détente, assurée. Ce spectacle en chansons mêle en effet nostalgie et petite poésie du bonheur...



© Emile Zeizig



© Ben Hopper



© Marc Damage



© Hansberger



© Simon Gosselin



CINQ SPECTACLES EN SOIRÉE

LE CARNAVAL JAZZ DES ANIMAUX, par The Amazing Keystone Big Band, c'est bouillonnant, hyper inventif et absolument magnifique ! Avec un orchestre de 17 musiciens ça caquette côté trompettes, ça rugit côté trombones et ça piaffe côté saxophones. Un vrai Big Band pour parcourir la grande histoire du jazz dès 6 ans.

En février, découvrez les jongleurs de la compagnie belge Ea Eo pour une performance intitulée **ALL THE FUN**. De la précision, de la minutie mais aussi beaucoup d'humour, dans une dynamique contemporaine qui brise tous les codes ! Les jongleurs se défoulent avec virtuosité, tout en racontant des blagues (pas que belges !). Ils nous bluffent et nous amusent.

VERTIGES, de la Compagnie Nasser Djemaï, ou comment renouer les fils de son identité. Ce spectacle est une fable à la fois drôle et cruelle, mais aussi tendre et poétique sur ces quartiers... désormais perçus comme des ghettos, où se raconte une partie oubliée de notre république.

Depuis sa création en 2013, au Festival d'Avignon, **D'APRÈS UNE HISTOIRE VRAIE** remporte un succès sur toutes les scènes ! Sur scène huit danseurs et deux batteurs pour un spectacle où le folklore méditerranéen se mêle au rock tribal. Les rythmes sont saccadés, la danse est percutante et élégante, faite de rondes primitives et de farandoles psychédéliques.

NOBODY va nous interpeller en mars. Ce spectacle lie de façon inédite le théâtre et le cinéma. Cette performance parfaitement maîtrisée porte un propos d'une lucidité décapante sur le monde de l'entreprise, ses moeurs brutales et ses modes de management venimeux.

ON PREND LA PAUSE !

Notre partenaire, le Café Carré Rouge, vous accueille chaque soir de spectacle au Théâtre du Vellein. Cet établissement d'aide au travail et à l'insertion sociale vous proposera une restauration légère de qualité, à base principalement de produits locaux. N'hésitez pas à consulter sa carte sur facebook ([facebook.com/CafeteriaCarreRouge](https://www.facebook.com/CafeteriaCarreRouge)) voire même à réserver pour plus de sûreté au **04 74 83 84 20** ou par mail : cafeteria@carre-rouge.com.



Passer de l'ombre à la lumière

De février à juin prochain, c'est un jeu d'ombres et de lumières qui va être mis en scène dans les médiathèques et bibliothèques de la CAPI.



À l'image de cette fin d'hiver et de ce printemps naissant et ainsi des contrastes entre les jours et les nuits, les équipements de lecture publique de la CAPI valorisent ce sujet passionnant : « Ombre et lumière ». « À chaque trimestre, il y a un thème commun, qui sert de fil rouge entre toutes les animations proposées dans nos médiathèques et bibliothèques, commente Annick Arnold, Vice-présidente de la CAPI (Culture). Cela permet de donner du sens et du lien, pour ouvrir la culture à tous nos publics... » Ce jeu d'ombres et de lumières va s'illustrer à travers de nombreux rendez-vous et notamment des livres découpés, avec les éditions Lirabelle et Fabrice Mondéjar,

tous deux invités dans le cadre de la biennale de littérature jeunesse « À livres ouverts ». La rencontre aussi de Clémentine Sourdis, qui conduira des ateliers dans le cadre du PLEA (Programme local d'éducation artistique, pour les scolaires de la CAPI).

D'évidence, le thème « Ombre et lumière » inspire beaucoup les photographes et il sera donc valorisé (exposition, concours photo). Présent dans l'art contemporain (conférence) et dans les arts numériques, il sera aussi le sujet de plusieurs spectacles pour les petits. Ce thème fait aussi référence à des phénomènes physiques, voici pourquoi l'astronomie et la fabrication de cadrans solaires sont également au programme.

À propos de programme, rendez-vous sur le site de la CAPI pour avoir le détail des lumineuses réjouissances.

<http://portail-mediatheque.capi-agglo.fr>



Des bougies dans les médiathèques

2017 sera une année d'anniversaires : les 30 ans de la médiathèque CAPI à Villefontaine et les 10 ans de la médiathèque André-Malraux à La Verpillière.

Inaugurée le 2 octobre 2007, celle-ci a rejoint le réseau des médiathèques CAPI en janvier 2009 et est devenue un lieu de culture et d'échanges. Outre ses missions classiques, la médiathèque propose un programme d'animations et d'actions culturelles : heure du conte, rencontres/ auteurs, expositions, ateliers, conférences, jeux... Elle a également tissé des partenariats forts avec les établissements scolaires, l'école de musique et le centre social municipal. Elle célébrera son dixième anniversaire avec son public cet automne autour d'un programme festif et insolite !

En 2017, la médiathèque CAPI à Villefontaine fêtera ses 30 ans puisqu'elle a ouvert ses portes en 1987 dans le centre Simone-Signoret tout juste inauguré. Première médiathèque du réseau de lecture publique du SAN, elle a été transférée à la CAPI en 2007. Aujourd'hui, elle offre plus de 79 000 documents dont 29 000 livres adultes et 36 000 livres jeunesse. Elle possède 15 000 CD, c'est le fonds le plus important du Nord-Isère ! D'autres services ont été créés, notamment quatre postes de consultation internet au public et un accès WIFI pour les tablettes et ordinateurs portables. Très active dans les programmations culturelles du réseau de lecture publique, elle reçoit un public important et fidèle, avec environ 2 000 lecteurs. Toute l'équipe est à l'œuvre pour célébrer cet évènement et vous donne déjà rendez-vous au mois de mai 2017.



Ce sera également la dixième année que la CAPI participe à la biennale à Livres ouverts qui se tiendra le 20 mai à Bourgoin-Jallieu. Des actions culturelles gratuites pour tous !

Le dispositif Ma Réno est opérationnel !
C'est l'opportunité pour les habitants de la CAPI d'améliorer leur confort et de diminuer leur facture énergétique.
Un parcours simple, balisé et sur-mesure.



MA RÉNO, pour rénover bien accompagné

Plus d'informations
au numéro MA RÉNO
04 74 94 79 99
ou sur le site : www.mareno-nordisere.fr

Travaux d'isolation, remplacement des menuiseries, changement de système de chauffage... la rénovation de leur logement intéresse de nombreux propriétaires. Encore faut-il s'y retrouver dans les conseils techniques et savoir à quelle porte frapper pour faire les travaux... «C'est pour faciliter les projets de cette nature qu'a été conçu le dispositif MA RÉNO, commente Jean-Bernard Griotier, Vice-président de la CAPI (Développement durable, à l'agriculture et à la transition énergétique). Il est concret, opérationnel, au service des particuliers, avec un triple enjeu : leur faire faire des économies, donner du travail à nos artisans locaux, améliorer l'efficacité énergétique des logements sur notre territoire.»

Grâce à MA RÉNO, vous, propriétaires, pouvez bénéficier :

- de conseillers neutres et indépendants pour vous accompagner dans votre projet de rénovation,
- d'un appui technique et financier pour la définition et le chiffrage des travaux et l'obtention d'aides,
- d'un accès à des professionnels locaux référencés pour réaliser vos travaux.

Ce dispositif bénéficie du soutien de la Région Auvergne - Rhône-Alpes et de l'ADEME*. Bon à savoir : pour des travaux réalisés avant juillet 2018 suite à un accompagnement MA RÉNO, vous pouvez prétendre à **une subvention jusqu'à 7500€**, cumulable avec les autres aides mobilisables (dans la limite de l'enveloppe disponible et selon conditions).

*L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Julien Ducrotois,
conseiller Info-énergie de l'AGEDEN



« Nous sommes missionnés par la CAPI pour accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation. Tout commence par un rendez-vous d'une heure gratuit qui permet de faire le point avec le particulier sur son projet. Si ce dernier est intéressé par un accompagnement complet, il signe une convention MA RÉNO. Nous visitons alors son logement afin de réaliser un état des lieux, cerner son besoin avant de lui proposer des travaux d'amélioration. Il peut être par exemple plus judicieux d'isoler les combles plutôt que de changer les fenêtres. Nous livrons également un plan de financement intégrant les aides possibles et les prêts travaux. Plusieurs scénarios sont proposés. Quand les choix sont faits, nous proposons une mise en relation avec les artisans référencés MA RÉNO, avec la possibilité de faire des demandes de devis facilement. Nous aidons aussi au montage des demandes d'aides et instruisons la demande de subvention MA RÉNO. Le propriétaire a donc un dossier complet et ficelé, il ne lui reste qu'à lancer les travaux ! »



**POUR RÉNOVER
BIEN ACCOMPAGNÉ**



+ de services pour les voyageurs

Le réseau RUBAN se modernise en mettant en place un système d'information voyageur (SIV) à bord de ses véhicules. De quoi s'agit-il ?

Quand le bus arrive à l'arrêt, un haut-parleur sonore indique la ligne et la destination. Les voyageurs sont ainsi sûrs de prendre le bon bus. Quand ils sont à bord, une annonce sonore rappelle le prochain arrêt, avec un bandeau lumineux qui défile, rappelant également ces utiles informations. «Ce dispositif complète les informations écrites, celles qui sont sur les girouettes frontales et latérales à l'extérieur du bus, et le plan de la ligne affiché à l'intérieur», précise Mélanie Boudon, Responsable marketing de Keolis Porte de l'Isère, le gestionnaire des lignes Ruban de la CAPI.

DE LA QUALITÉ... SUR TOUTE LA LIGNE !

Ce système d'information voyageurs est un investissement important pour la CAPI (180 000 euros), en réponse aux obligations réglementaires de mise en accessibilité des transports publics. Mais il rendra service à tous les publics, pas seulement les personnes souffrant de handicaps. «Le SIV renforce le service offert aux voyageurs de nos lignes, il est utile et rassurant», note Claude Bérenguer, Vice-président de la CAPI (Transports et Mobilité). Le système pourra même diffuser d'autres types

d'information, comme par exemple des changements ponctuels de trajets (suite à une déviation par exemple) ou de modifications d'horaires (pendant les vacances scolaires par exemple). Les conducteurs, qui sont en cours de formation au nouveau système, sont également satisfaits ; ils seront moins sollicités, même si bien sûr, ils restent au service des clients !

Aujourd'hui, la ligne H est dotée de ce nouveau système et en test, sachant que 52 bus sur les 54 du parc total de véhicules sont équipés. La mise en service de toutes les lignes s'effectuera progressivement en 2017. Les voyageurs apprécieront ce nouveau service d'un réseau qui se modernise constamment pour proposer une offre de qualité.



RUBAN à votre service :
120 conducteurs,
22 communes de la CAPI
desservies, des bus de
5 heures à 23 heures

La voie verte poursuit sa route



Les travaux d'aménagement de la voie verte le long de La Bourbre entre Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau continuent. Plus exactement, ils sont arrêtés durant la période hivernale (de décembre à février). Après la période d'intempéries et de gel, ils reprendront vers le mois de mars pour une ouverture de la voie verte aux beaux jours du printemps. Sur l'aire du Ga à L'Isle d'Abeau, les bancs, les tables de pique-nique, les nichoirs à oiseaux et les totems à insectes sont installés. Les travaux de finition, d'enherbement et de raccordement aux cheminements seront finalisés à la reprise du chantier. Pour le plaisir des promeneurs et dans le respect de la faune et de la flore...

À l'école du vélo

Osez l'Vélo

Contact : Guy Valentin
Tel : 06 12 89 54 12
olv@apie-asso.net



Quand elle s'est installée à Four, Alexandra Mirat a souhaité pouvoir se joindre aux sorties familiales en vélo. « Venant de Lyon pour vivre à la campagne, j'ai vraiment regretté de ne pas savoir faire de vélo !, témoigne la jeune mère de famille. Ayant découvert l'atelier Osez l'vélo, je me suis inscrite pour prendre des cours. » Lors de cinq cours individuels, elle a appris à tenir en équilibre sur un vélo sans pédales. « Guy est un passionné. Patient, il a pris le temps de m'aider, et s'est réjoui de mes progrès ! C'était encourageant et j'ai poursuivi pour apprendre à rouler... » Aujourd'hui, Alexandra peut faire des sorties avec ses enfants, qui l'encouragent à leur tour. Elle reste craintive sur la route, mais compte poursuivre son apprentissage. « Quelle chance d'avoir une vélo-école sur le territoire, je conseille à tous de se lancer. » Ouvert en octobre 2014 à Bourgoin-Jallieu, Osez l'Vélo est un atelier vélo associatif, participatif et solidaire. Ses membres, qui cotisent, profitent de conseils, pièces détachées, outils, pour entretenir leur vélo. Une affaire qui roule...

Une nouvelle solution de covoiturage

ID VROOM

Pour en savoir plus :
www.popandvroom.com

Pop & Vroom est un nouveau service lancé par iDVROOM (pionnier du covoiturage quotidien courte distance) et la société d'autoroutes APRR.

Destinée aux personnes empruntant quotidiennement l'autoroute A43 entre Bourgoin-Jallieu et Lyon pour des trajets domicile-travail, c'est une solution de covoiturage dynamique ; en temps réel, conducteurs et passagers peuvent se retrouver pour partager leur trajet. En test jusqu'à avril prochain, ce service fonctionne comme un transport en commun via une ligne comprenant des points d'arrêt définis.



« Agir »

« En achetant un Vélo à Assistance Electrique, j'ai souhaité encourager un de nos projets collectifs majeur visant à engager pleinement notre entreprise dans une logique de développement durable, explique Alexandre Lang, dirigeant de Transacom. Nous adoptons des gestes concrets et quotidiens : en recyclant les matériels obsolètes, en ré-utilisant les emballages peu abîmés, en diminuant les déchets – visant notamment le zéro papier – et en optimisant nos déplacements... L'effet est double : réduire notre impact environnemental et faire des économies. »

Grâce à la subvention de la CAPI (1000 euros), Transacom a acquis un VAE de qualité

(2700 euros), qui sert aux sept salariés y compris pour rentrer chez eux lors de la pause méridienne. Ils ont également volontiers participé au Challenge Mobilité régional en juin dernier. « C'était un défi motivant et une action de cohésion d'équipe. Nous avons réfléchi ensemble à d'autres modes de déplacement, certains sont venus en vélo, en train ou encore en co-voiturage. Une journée sans voiture, cela pousse à réfléchir et d'ailleurs depuis, nous avons un peu changé nos habitudes. » S'installant à Bourgoin-Jallieu début 2017, Transacom se rapproche des services urbains et des lignes de bus. Le VAE servira encore davantage !



Transacom montre l'exemple

À VOS AGENDAS

JANVIER

Tisser en Nord-Isère |

Exposition | Du 6 décembre au 7 janvier | Médiathèque CAPI Agnès-Varda – L'Isle d'Abeau

Points de Suspension |

Exposition | Du 3 janvier au 28 janvier | Médiathèque CAPI André-Malraux – La Verpillière

Le Fil du Cœur |

Spectacle de Marionnettes | Mercredi 4 | 18 heures | Médiathèque CAPI – Meyrié

Le Temps des Bébés |

Lecture | Jeudi 5 | 9 h 30 et 10 h 30 | Médiathèque CAPI André-Malraux – La Verpillière

Qui a refroidi

Lemaure | Exposition interactive | Vendredi 6 | Médiathèque CAPI – Villefontaine

Conf' le Free-Jazz |

Samedi 7 | 14 heures | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

«La Voix Amplifiée» |

Trans'Abattoirs | Samedi 07 | 10 heures à 18 heures | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

Yaël Naim et le

Quatuor Debussy | Voix – Musique | Mardi 10 | 20 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau

Suivez les Instructions |

Danse | Mercredi 11 | 18 h 30 | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine | dès 8 ans

Le Temps des Bébés |

Lecture | Mardi 17 | 11 heures | Médiathèque CAPI – Meyrié

Teatro Delusio |

Théâtre | Mardi 17 et mercredi 18 | 20 h 30 | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine

Chauve-Souris |

Cirque aérien | Mercredi 18 | 18 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | dès 4 ans

Jeux de Société |

Atelier tout public | Mercredi 18 | De 15 heures à 17 heures | Médiathèque CAPI André-Malraux – La Verpillière

L'heure de la musique |

Musique | Mercredi 18 | 14 h 30 | Médiathèque CAPI – Bourgoin-Jallieu

Projection jeunesse |

Mercredi 18 | 15 heures | Médiathèque CAPI – Bourgoin-Jallieu

L'heure de la musique |

Musique | Mercredi 18 | 17 heures | Médiathèque CAPI – Villefontaine

Tranche De Live

Avec Gsth + Nohoi | Post Rock | Jeudi 19 | 20 h 30 | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

«Sait-on bien où en est la France aujourd'hui ?» |

Conférence | Jeudi 19 | 19 h 30 | Auditorium CAPI – L'Isle d'Abeau

Le Temps des Bébés |

Lecture | Vendredi 20 | 11 h 15 | Médiathèque CAPI André-Malraux – Saint-Savin

Murder Party |

Atelier tout public | Vendredi 20 | 18 heures | Médiathèque CAPI – Villefontaine

Namazu |

Soirée d'ouverture | Vendredi 20 | 20 heures | Salle Polyvalente – Bourgoin-Jallieu | dès 11 ans

«Management»

Trans'Abattoirs | Samedi 21 | 10 heures à 18 heures | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

Déjà hier |

Théâtre percussif | Dimanche 22 | 17 heures | Salle Polyvalente – Bourgoin-Jallieu | dès 8 ans

Ballade créative

autour du fil | Atelier d'expression tout public | Samedi 21 | 10 h 30 | Médiathèque CAPI – Bourgoin-Jallieu

La nuit les arbres

dansent | jeune public | Samedi 21 | 17 heures | Salle Polyvalente – Bourgoin-Jallieu | dès 6 ans

Déjà hier, je vous ai

rencontré | Théâtre percussif | Dimanche 22 | 17 heures | Salle Polyvalente – Bourgoin-Jallieu | dès 8 ans

Musique assistée par

ordinateur | Scènes Ouvertes | Lundi 23 | 18 h 30 | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Musiques du XXI^e

siècle | Scènes Ouvertes | Mercredi 25 | 18 h 30 | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Pixel |

Danse | Mardi 24 | 20 h 30 | Mercredi 25 | 19 h 30 | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine

Le Carnaval jazz des

animaux | Jazz | Jeudi 26 | 18 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | dès 6 ans

Carole Martinez |

Rencontre | Vendredi 27 | 20 h 30 | Médiathèque CAPI – Bourgoin-Jallieu

À l'accordage ! |

Concert d'ensembles | Vendredi 27 | 20 heures | Maison du Département | Bourgoin-Jallieu | dès 8 ans

Carole Martinez |

Rencontre | Samedi 28 | 10 h 30 | Médiathèque CAPI André-Malraux – La Verpillière

Drôle de bal ! |

Bal chorégraphié | Samedi 28 | 17 heures | Salle Daniel-Balavoine – Villefontaine | dès 7 ans

Flavia Coelho +

Karpat | Samedi 28 | 20 h 30 | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

North African

beats | Musique du monde | Samedi 28 | 20 heures | Maison du Département – Bourgoin-Jallieu | dès 10 ans

Intervention de la

Cie l'Antiséche | Samedi 28 | 16 h 30 | Maison du Village – Maubec

Exposition sur le

groupe scolaire | Samedi 28 | 14 heures-19 heures | Dimanche 29 | 18 heures | Maison du Village – Maubec

Conférence

Théâtralisée | Cie l'Antiséche | Dimanche 29 | 14 h 30 | Cour de l'école – Chêzeneuve

Grand Orchestre de

La Nature | Concert Multidiffusion | Dimanche 29 | 15 heures et 17 heures | Espace George-Sand – Saint-Quentin-Fallavier | dès 7 ans

Concert musique de

films de John Williams | Orchestre Symphonique Auvergne Rhône-Alpes | Dimanche 29 | 16 heures | Théâtre du Vellein – Villefontaine

FÉVRIER

Chansons pour se réveiller de

bonheur | Les Midi 30 | Jeudi 2 | 12 h 30 | Salle Balavoine – Villefontaine

Retrouvez tous les événements récurrents du réseau des médiathèques CAPI dans la plaquette «Rendez-vous réguliers» et sur : <http://portail-mediatheque.capi-agglo.fr>

L'Économie Sociale et Solidaire au cœur des territoires | Conférence | **Jeudi 2** | 19 heures | Auditorium CAPI – L'Isle d'Abeau

Jeune Ballet du CNSMD Lyon | Danse | **Vendredi 3** | 20 heures | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | dès 8 ans

Uk Subs + Tv Smith + The Foxy Ladies | **Samedi 4** | 20 h 30 | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

Carrés sons | **Samedi 4** | 15 heures et 18 heures | Salle Balavoine – Villefontaine | dès 3 ans

Encore une heure si courte | Soirée de clôture – Théâtre musical | **Dimanche 5** | 17 heures | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | dès 6 ans

All the fun | Arts du cirque | **Mercredi 8** | 19 h 30 | **Jeudi 9 et vendredi 10** | 20 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau

L'émergence des monnaies locales : entre éducation populaire et transition écologique | Conférence | **Jeudi 9** | 19 h 30 | Médiathèque CAPI – Bourgoin-Jallieu

Alo Wala + Jp Manova | Electro Hip hop | **Vendredi 10** | 20 h 30 | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

Conf' musiques trad' | **Samedi 11** | 14 heures | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Conf' musique ancienne | **Samedi 11** | 10 h 30 | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Semaine santé mentale & travail | **Du lundi 13 au dimanche 26** | Horaires et lieux à découvrir : www.semaine-sante-mentale.fr

Gaspard Proust | Humour | **Mardi 14** | 20 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau

Vertiges | Théâtre – Création | **Jeudi 16** | 20 h 30 | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine

Les Jardins d'Handeoline | **Mercredi 17** | 20 heures | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Tranche De Live Avec Papier Bruit + Silqe | hip-hop | **Jeudi 23** | 20 h 30 | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

D'après une histoire vraie | Danse | **Mercredi 8** | 20 h 30 | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine

L'accord de commerce avec les États-Unis (TAFTA/TTIP) et l'agriculture française | Conférence | **Jeudi 9** | 19 h 30 | Auditorium CAPI – L'Isle d'Abeau

Les Apartés du théâtre | Concert de musique de Chambre | **Vendredi 10** | 19 heures | Théâtre du Vellein – Villefontaine

Conf' Jazz – la danse & le jazz | **Samedi 11** | 14 heures – Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Le Peuple De L'herbe + Tangram | hip hop Electro | **Samedi 11** | 20 h 30 | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

Salut Salon | Humour musical | **Lundi 13** | 20 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau

L'ensemble Hexagone | **Mardi 14** | 20 heures | Le Médian – Saint-Quentin-Fallavier

Les crises de l'économie européenne | Conférence | **Jeudi 16** | 19 h 30 | Auditorium CAPI – L'Isle d'Abeau

PETHROL + CIRCÉ | **Jeudi 16** | 20 h 30 | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

Nobody | Théâtre et performances filmiques | **Jeudi 16 et vendredi 17** | 20 h 30 | Théâtre du Vellein – Villefontaine

Les Wampas | **Samedi 18** | 20 h 30 | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

Jazz-Club | **Mardi 21** | 19 heures | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Toi du monde | Théâtre/m Marionnettes | **Mercredi 22** | 18 h 30 | Espace George-Sand – Saint-Quentin-Fallavier | dès 3 ans

Concert des ensembles voix ados | **Jeudi 23** | mars | 19 heures | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Fenêtres | Arts du Cirque | **Jeudi 23** | 19 h 30 | **Vendredi 24** | 20 h 30 | Théâtre du Vellein – Villefontaine

Folk-Club | **Vendredi 24** | 19 heures | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Conf' Musique Ancienne | **Samedi 25** | 10 h 30 | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Conf' Musique Trad' | **Samedi 25** | 14 heures | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

ELECTROCHOC | Lancement du Festival | **Samedi 25** | à partir de 15 heures | Soirée dès 18 h 30 | Inauguration du festival à 20 h 30 | Opposite (performance) | Don Remini Dj Set | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

Sound Quartet | Workshop | **Dimanche 26** | de 10 heures à 14 heures | 18 h 30 : Performance avec Pierre Bastien «Mécanoïde» | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

Ivre de Danse | Conf' | Maguy Marin | **Mardi 28** | 18 h 30 | Conservatoire CAPI Hector-Berlioz – Bourgoin-Jallieu

Les chants d'oiseaux | **Mercredi 29** | 14 h 30 | Médiathèque – Bourgoin-Jallieu

Les chants d'oiseaux | **Mercredi 29** | 17 heures | Médiathèque CAPI – Villefontaine

Inuk | **Mercredi 29** | 18 h 30 | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine | dès 7 ans

Broken Device | restitutions des ateliers | **Jeudi 30** | 18 heures | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

Puppetmastaz + dizareli & downlaw + invites + dj set | **Vendredi 31** | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu

DE JANVIER À AVRIL : L'HEURE DU CONTE

→ Les mercredis :
10 heures – Médiathèque CAPI à L'Isle d'Abeau (vacances scolaires)
10 h 30 – Médiathèque CAPI à L'Isle d'Abeau
15 h 30 – Médiathèque CAPI à Bourgoin-Jallieu (6 ans et +)*
16 heures – Médiathèque CAPI à Bourgoin-Jallieu (3-5 ans)*
16 heures – Médiathèque CAPI à La Verpillière (petites vacances scolaires : 10 h 30)
16 heures – Médiathèque CAPI à Saint-Savin (selon le calendrier)

→ Les jeudis :
17 heures – Bibliothèque CAPI à Four (selon le calendrier)

→ Un mercredi par mois :
17 h 30 – Médiathèque CAPI à Ruy-Montceau

→ Un mardi par mois :
17 heures – Médiathèque CAPI à Saint-Quentin-Fallavier

→ Le 2^e mercredi du mois :
16 heures – Médiathèque CAPI à Villefontaine

* En alternance avec les projections pour la jeunesse.

MARS



En chantiers



Voici les principaux travaux qui vont être pilotés par la CAPI entre janvier et avril 2017.

Satolas-et-Bonce : mise en place d'éclairage LEDS route de Montsolongre (6 000 € TTC)

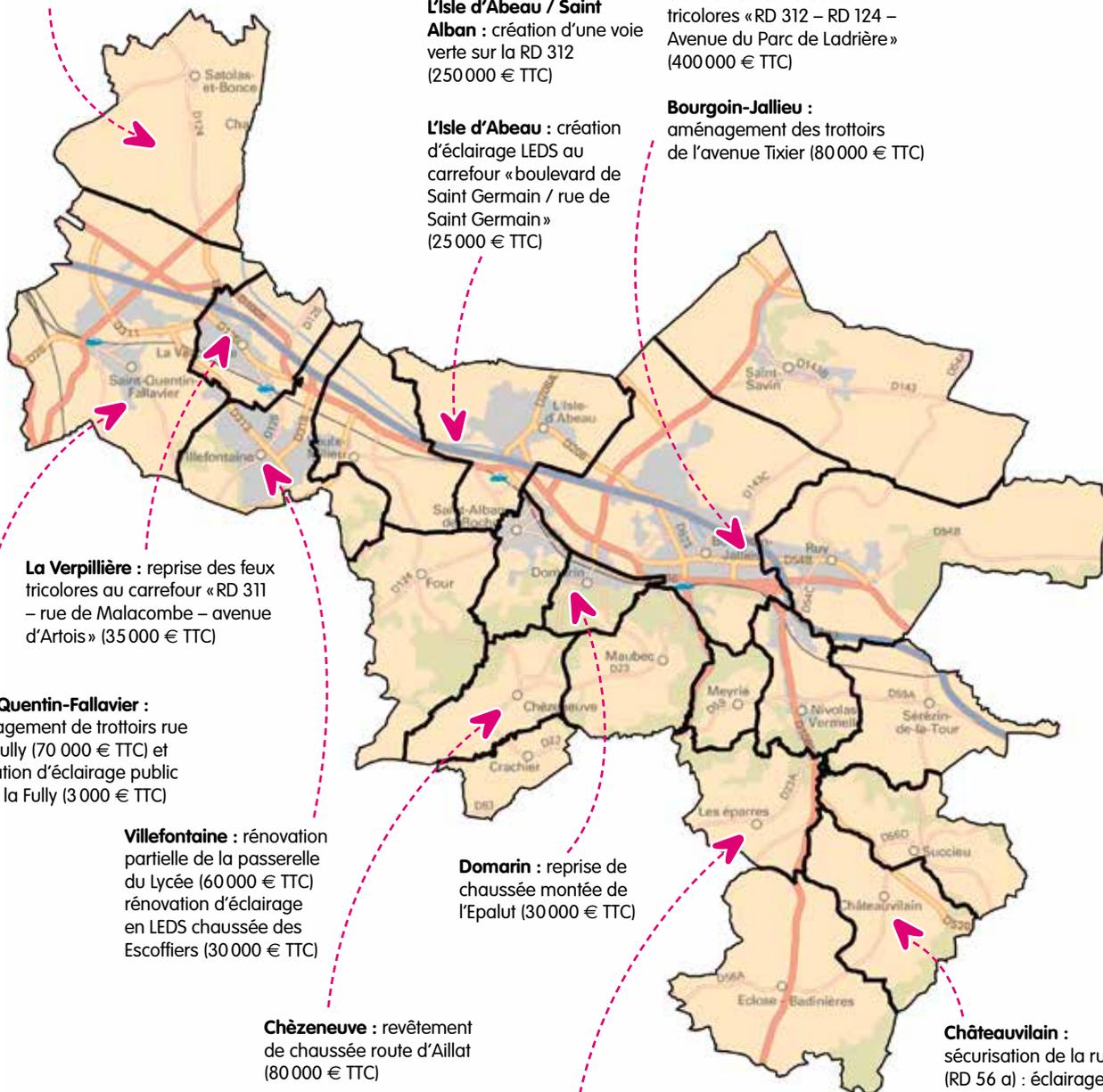
Bourgoin-Jallieu / Maubec : requalification du carrefour « Bedor – RD 522 » : voirie et feux tricolores (400 000 € TTC)

Bourgoin-Jallieu / Saint Alban : création du carrefour à feux tricolores « RD 312 – RD 124 – Avenue du Parc de Ladrière » (400 000 € TTC)

L'Isle d'Abeau / Saint Alban : création d'une voie verte sur la RD 312 (250 000 € TTC)

L'Isle d'Abeau : création d'éclairage LEDS au carrefour « boulevard de Saint Germain / rue de Saint Germain » (25 000 € TTC)

Bourgoin-Jallieu : aménagement des trottoirs de l'avenue Tixier (80 000 € TTC)



La Verpillière : reprise des feux tricolores au carrefour « RD 311 – rue de Malacombe – avenue d'Artois » (35 000 € TTC)

Saint-Quentin-Fallavier : aménagement de trottoirs rue de la Fully (70 000 € TTC) et rénovation d'éclairage public rue de la Fully (3 000 € TTC)

Villefontaine : rénovation partielle de la passerelle du Lycée (60 000 € TTC) rénovation d'éclairage en LEDS chaussée des Escoffiers (30 000 € TTC)

Domarin : reprise de chaussée montée de l'Épalut (30 000 € TTC)

Chézeneuve : revêtement de chaussée route d'Aillat (80 000 € TTC)

Les Éparres : reprise des feux tricolores au carrefour « RD 1085 – route de Tramolé » (40 000 € TTC)

Châteauvilain : sécurisation de la rue du Centre (RD 56 a) : éclairage public (350 000 € TTC)

« DEPUIS QUE J'AI FLASHÉ SUR LUI,
ON NE VOIT PLUS QUE NOUS ! »



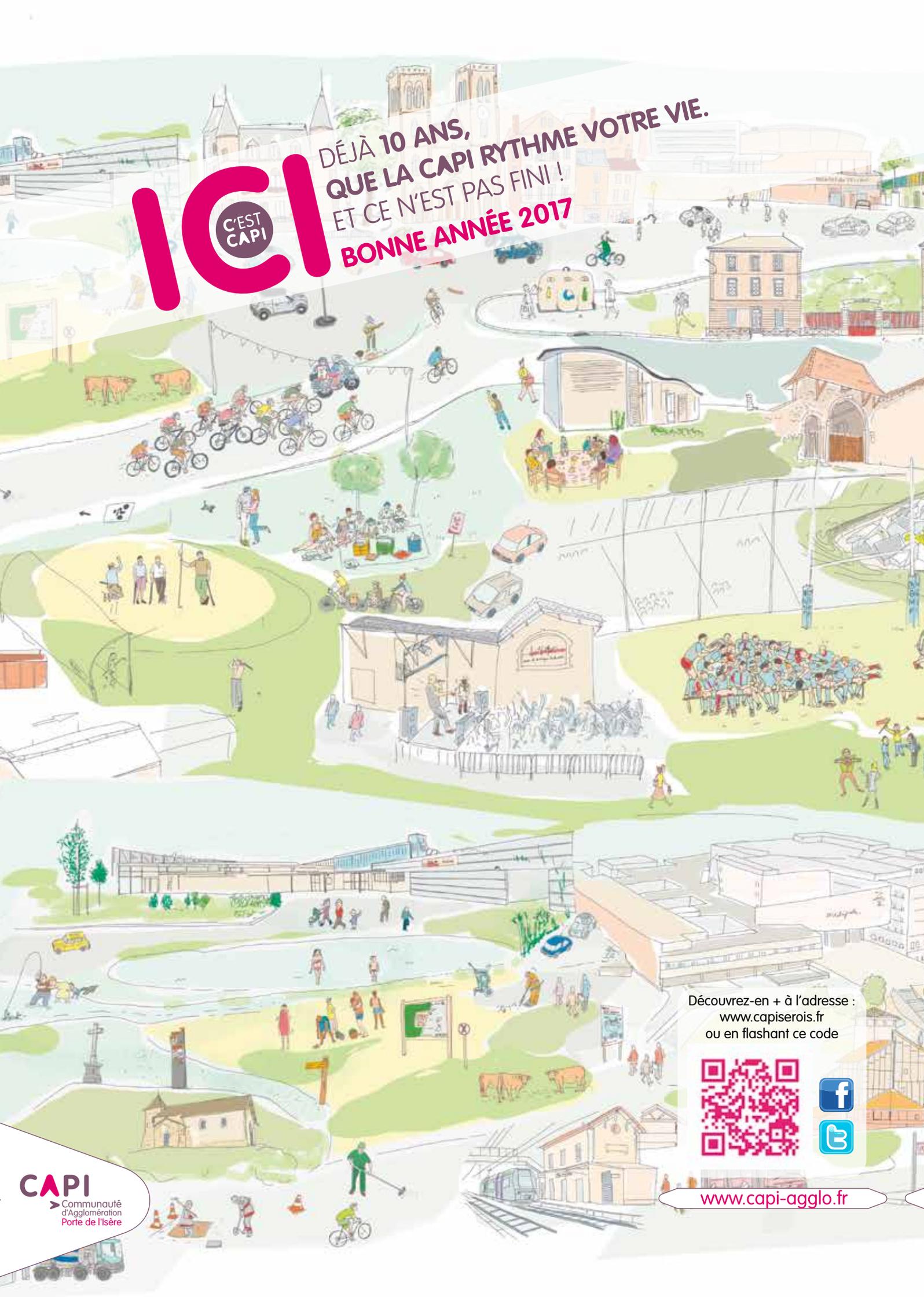
EN MODE
VELO

Adoptez-le !

www.capi-agglo.fr

ICI
C'EST
CAPI

DÉJÀ 10 ANS,
QUE LA CAPI RYTHME VOTRE VIE.
ET CE N'EST PAS FINI !
BONNE ANNÉE 2017



Découvrez-en + à l'adresse :
www.capiserois.fr
ou en flashant ce code



CAPI
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

www.capi-agglo.fr